

RAPPORT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DES LICENCIES ET MASTER EN NOTARIAT « ALN » POUR L'ANNEE 2022



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JANVIER 2023

MOT D'INTRODUCTION

Sophie van RAEMDONCK

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour cette année 2022, nous avons pu reprendre les activités et les réunions en présentiel. Quel plaisir de se revoir.

Le Conseil d'administration avait beaucoup d'ambitions pour cette année, ambitions que nous avons pour la plus part pu réaliser à la hauteur de nos espérances.

L'année 2022 a commencé de façon très studieuse pour la plupart avec la préparation du concours.

Comme chaque année l'ALN a organisé pour ses membres un concours blanc écrit et un concours blanc oral. Nous nous réjouissons également d'avoir renouvelé l'expérience cette année des groupes de travail de préparation au concours grâce aux candidats-notaires ou aux notaires qui se sont portés volontaires pour soutenir les membres préparant le concours.

Une fois les épreuves du concours derrière nous, les évènements fut plus festifs avec l'organisation du weekend détente à Gand durant le mois de mai ainsi que les différents apéros qui se sont tenus à Bruxelles et à Liège durant le mois de juin.

Grâce à ces évènements, nous avons pu prendre conscience que suite à la sortie du COVID, nos membres sont plus attirés et demandeurs que nous organisions plus d'afterworks alors que le weekend détente a présenté un moins grand intérêt cette année. Nous remplacerons sans doute le weekend détente l'année prochaine par une activité attirants un plus grand nombres de membres.

Également durant le mois de mai, l'ALN a organisé son traditionnel workshop « reprise d'étude » mais pour la première fois il s'est tenu à Liège pour permettre à d'autres provinces d'y assister. Il s'agit d'un moment fort intéressant tant pour nos membres qui se préparent à un jour devenir notaire qu'aux notaires désireux de s'associer dans le futur.

Après l'été, les évènements ont repris de plus bel, avec pour commencer un apéro dans la Province du Hainaut début du mois de septembre.

Ensuite, un nouvel évènement adressé nos nouveaux membres débutant dans le notariat a vu le jour grâce à Bastien et Thomas. Il s'agit de la journée du collaborateur qui s'est tenue à Bruxelles fin du mois de septembre. Cette journée avait pour but d'apporter une formation pratico-pratique aux nouveaux membres pour se débrouiller plus facilement dans leur travail quotidien. Cette journée était également l'occasion pour les participants de se rencontrer autour d'un repas à midi et d'un walking diner en fin de journée. Pour la réalisation de cette journée, nous avons pu compter sur l'aide de certains de nos sponsors ainsi que de Fednot. La soirée qui a cloturé cette journée était également ouverte à tous nos membres et s'est terminée par un magnifique Karaoké.

Pas le temps de niéser, après le mois de septembre, nous avons directement enchainé avec l'organisation du colloque à Aula Magna durant le mois d'octobre sur le thème du Testament.

Nous avons fait la pari d'organiser un colloque 100% en présentiel après deux années derrière nos écrans à

suivre des formations en ligne.

Cette proposition semble avoir plu au plus grand nombre. Nous étions très fiers de recevoir environs 500 notaires et collaborateurs ainsi que la présence de 6 de nos sponsors. Ce présents au colloque était en outre brillamment animé par des Professeurs de l'ULG, l'ULB et l'UCL ainsi que des notaires, des collaborateurs et des administrateurs de l'ALN.

Et comme nous aimons la confraternité, cet après-midi d'étude s'est clôturée par un verre de l'amitié fort apprécié.

A peine remis de nos émotions, nous avons poursuivi l'année avec l'organisation de la formation de comptabilité à Mont-Saint-Guibert. Formation qui a attiré du monde. Et nous avons froidement et festivement terminé cette année autour d'un verre au marché de noël de Louvain-la-Neuve.

Un des défis de l'année dernière était de renforcer le rôle de l'ALN auprès des autres instances du notariat pour rapporter l'opinion de ses membres.

Afin de réaliser ce défi, j'ai moi-même assisté aux deux assemblées générales de la Fédération du notariat, ainsi qu'à la Fednight, et nous sommes plusieurs administrateurs a représenter l'ALN aux réunion du Cobra à Bruxelles, du Bureau du Conseil Francophone ainsi qu'aux sections formation et communication du Conseil Francophone.

Nous sommes très heureux d'avoir pu travailler en étroite collaboration avec le Conseil Francophone tout au long de l'année. Nous espérons qu'il en sera de même pour la Fédération dans le futur.

Nous tenons à notre rôle de « canal de communication » entre les institutions du notariat et les membres de l'ALN. Pour ce faire, les membres, vous ne devez jamais hésiter à nous interpeler sur des sujets qui les questionnent dans votre profession pour que nous en parlions aux institutions. Il s'agit aussi d'un des rôles important de l'ALN.

Sans pouvoir être exhaustive, voici un aperçu des nombreux défis que l'ALN a relevé cette année. Nous espérons pouvoir continuer à promouvoir la confraternité, la rencontre et les échanges dans notre profession qui ne cesse d'évoluer. L'un des plus grands défis des années à venir sera sans doute de nous réinventer ensemble pour que notre belle profession n'en soit que grandie.

Avant de vous inviter à prendre connaissance des différents rapports d'activités réalisés par les administrateurs, je souhaite remercier les administrateurs de cette année pour leur investissement, leur enthousiasme et tout le temps qu'ils ont consacré à l'ALN.

Ce fut une belle année remplie de réussites, de réflexions sur le notariat et d'amitiés solides.

Je me répète surement mais ils sont très forts administrateurs pour allier boulot à temps pleins, vie de famille, activités sportives et projets notariaux dans un même agenda.

Sur ces mots, je vous souhaite une bonne lecture en espérant que ceci puisse vous convaincre davantage à participer aux activités de l'ALN.

AGENDA DE L'ANNÉE

Agenda des activités 2021

- La préparation à l'épreuve écrite du concours : samedi 22 janvier 2022
- Le week-end team building du conseil d'administration : les 25, 26 et 27 mars 2022
- La préparation à l'épreuve orale du concours : mercredi 30 mars 2022
- Le weekend détente de l'ALN à Gand : les 20, 21 et 22 mai 2022
- Le workshop reprise d'étude organisé à Liège : le mardi 31 mai 2022
- Apéro de l'ALN et de la VLN de Bruxelles : le jeudi 16 juin 2022
- Apéro de l'ALN de Lège : le jeudi 22 juin 2022
- Apéro de l'ALN du Hainaut : jeudi 8 septembre 2022
- Journée du collaborateur à Bruxelles : vendredi 23 septembre 2022
- La soirée de l'ALN à Bruxelles : vendredi 23 septembre 2022
- Le colloque « le Nouveau Testament » à Louvain-la-Neuve : mardi 18 octobre 2022
- La formation en comptabilité : le mardi 22 novembre 2022
- Apéro au marché de Noël de Louvain-la-Neuve : jeudi 15 décembre 2022
- L'Assemblée générale de l'ALN : vendredi 6 janvier 2023

COLLOQUE - ORGANISATION SCIENTIFIQUE

FLORENCE BODSON & JUSTIN BOGAERT

COLLOQUE - ORGANISATION PRATIQUE

MATHILDE ARIMONT & ROBIN RENGUET

Comme chaque année, l'Association des Licenciés et Master en Notariat a souhaité organiser son colloque annuel en insistant sur une dimension pratique à l'intention de notre travail quotidien.

2022 a marqué le grand retour du Colloque en « présentiel » et nous avons pu retrouver l'ensemble des orateurs et participants à l'Aula Magna. La présence de près de 500 participants confirme notre choix de ne pas avoir proposé de version wébinaire de ce colloque. Les retours recueillis nous confortent également à continuer de proposer, si possible, un colloque réunissant physiquement les participants.

Concernant le volet scientifique, il a été choisi d'aborder la question du testament sous toutes ses facettes. La réforme de 2018 nous invitait à retraiter ce sujet dans toutes ses nouveautés et à intituler ce colloque 2022 : le « Nouveau » testament : Le testament sous ses nouvelles facettes.

Outre les nombreux développements théoriques qu'impliquait ce thème, nous avons constaté que toute une série de questions pratiques gravitaient autour de la question du testament quant à sa réception, son interprétation, la relation avec les clients ou encore son contexte international.

L'ambition était de proposer des orateurs variant l'exposition théorique des nouveautés de la réforme de 2018 et une réflexion sur les pratiques notariales en la matière.

Nous avons été agréablement surpris de l'engouement des orateurs contactés et du nombre de personnes se proposant à participer également à la conception du projet. Nous avons particulièrement apprécié que des orateurs s'entourent de leurs jeunes collaborateurs et collaboratrices dans la préparation du projet et que certains administrateurs et administratrices de l'ALN y prennent également part. Nous soulignons encore la participation en masse de l'équipe d'assistants de l'Uliège menée par Florence Bodson.

Au total, ce n'est pas moins de dix-huit auteurs et orateurs qui ont contribué à ce Colloque 2022.

Pour ce qui est du contenu, voici comment se sont déroulées les interventions :

- 1) De la capacité de disposer ou de recevoir par testament. Aperçu théorique et enjeux pratiques Par Fabienne TAINMONT, Avocate au Barreau de Bruxelles et maître de conférences à l'UCLouvain et à l'Université de Saint-Louis.
- 2) Pratiques et incidents autour du testament olographe

Par Renaud GREGOIRE, Notaire à Moha, Justin BOGAERT, Master en Notariat de l'UCLouvain et administrateur de l'ALN, Thomas GREGOIRE, Master en notariat de l'UCLouvain et Elise TAGHON, Master en Notariat de l'UCLouvain et administratrice de l'ALN

3) Questions choisies en matière de testament authentique

Par Florence BODSON, Assistante à l'ULiège, collaboratrice notariale à Liège et administratrice de l'ALN, Pascaline GOFFIN, Assistante à l'ULiège et collaboratrice notariale à Liège, Charlotte LOUSBERG, Notaire à Plombières, collaboratrice scientifique à l'ULiège, Victoria PALM, Assistante à l'ULiège et Avocate au Barreau de Liège-Huy et Alix POTTIER, Assistante à l'ULiège et collaboratrice notariale à Liège.

4) Le testament : de la lettre à l'exécution

Par Antoine DECLAIRFAYT, Notaire à Assesse et Maître Assistant à l'Henallux, André BOURGUIGNON, Master en Notariat de l'UCLouvain et Celena DELLI SANTI, Master en Notariat de l'UCLouvain

5) Le testament international

Par Jean-Louis VAN BOXSTAEL, Notaire à Bruxelles et chargé de cours à l'UCLouvain, et Jean FONTEYN, Notaire à Seneffe et collaborateur scientifique à l'UCLouvain

6) Le testament dans un contexte international

Par Bérénice DELAHAYE, Avocate au Barreau de Bruxelles et collaboratrice scientifique à l'UCLouvain et Stéphanie CARON, Avocate au Barreau de Bruxelles

7) Le légataire face à l'acquisition de la propriété, à la délivrance et à la réserve en valeur

Par Frédéric LALIÈRE, Avocat au Barreau de Bruxelles et Professeur à l'ULB

Nous devons également souligner la très bonne participation et collaboration de l'équipe des éditions Larcier et plus particulièrement de la part de Madame VANNOOTE.

Le retour du présentiel nous a permis de profiter à nouveau d'un verre de l'amitié profitant de l'occasion pour échanger entre praticiens notariaux, questionner les orateurs et recruter de nouveaux administrateurs et administratrices pour notre ASBL.

L'agréation obtenue de la part de la Chambre Nationales des Notaires pour l'obligation de formation permanente est de 3,5 points.

La publicité est partie assez tôt et relayée par les chambres provinciales ce qui nous a permis d'obtenir une participation importante.

Le système d'inscription et la facturation sont deux points d'importances pratiques que nous devrons améliorer.

Le prix relativement bas pour ce type de formation comprenant l'ouvrage est à saluer et nous continuerons de le maintenir le plus bas possible.

Les attestations ont été remises sur place directement à l'entrée.

L'ouvrage est intitulé « le « Nouveau » testament : le testament sous ses nouvelles facettes » est publié aux Éditions Larcier (Collection de l'ALN).

Il est également disponible à la vente sur notre site internet (www.e-aln.be) et sur le site de l'éditeur.

COMMISSION EVENTS

JÉRÔME DU BUS DE WARNAFFE, ANDRÉA MIRALLES ROCERO & ROBIN RENGUET

L'objectif de la commission est d'organiser des évènements tant pour les administrateurs que pour les membres afin qu'ils se rencontrent dans une ambiance décontractée.

Les principaux évènements organisés par la commission cette année sont les suivants :

1/ week-end Teambuilding (25-27 mars 2022):

Une fois n'est pas coutume, le traditionnel week-end de teambuilding pour les administrateurs s'est tenu dans les Ardennes, dans la charmante commune de Tenneville.

Le magnifique programme concocté par la commission était le suivant :

- Vendredi 25 mars 2022 :

Arrivée des entre 19h00 et 20h00;

Spaghetti bolognaise préparé par la commission évents avec une sauce digne des meilleurs chefs d'Italie ;

Organisation d'un jeu par équipe afin de souder les membres du CA;

Soirée endiablée avec une légère touche aquatique.

- Samedi 26 mars 2022 :

Grasse matinée et brunch afin de se remettre de la soirée de la veille de faire le plein d'énergie pour affronter les activités du jour ;

En début d'après-midi, parcours sensation et d'équilibriste et ensuite une course de karting pour les plus téméraires ;

Repas du soir à une friterie de la Roche en Ardennes et soirée film « le dîner de cons » pour mettre son cerveau en mode avion.

- Dimanche 27 mars 2022 :

Petit déjeuner et rangement pour les derniers survivants

2/ week-end détente (20-22 mai 2022)

Le week-end détente organisé pour les administrateurs et les membres s'est déroulé à Anvers, où le brave Silvius Brabo terrassa le géant Gruon Antigone et jeta sa main dans le fleuve :

Le programme était le suivant :

- Vendredi 20 mai 2022 :

Arrivée vers 19h00 à l'hôtel Mercure à Anvers ;

Repas du soir dans un restaurant italien et sortie dans le centre-ville

- Samedi 21 mai 2022 :

Petit-déieuner à l'hôtel :

Visite à vélo du centre-ville d'Anvers et ses environs pendant 2 heures ;

Lunch dans un restaurant au centre-ville

Temps libre (sieste nécessaire pour certains et karting indoor pour d'autres)

Souper au restaurant et sortie ensuite dans le centre-ville

- Dimanche 22 mai 2022 :

Petit-déjeuner à l'hôtel et retour à son domicile

3/ soirée du collaborateur (23 septembre 2022)

Cette année, l'ALN a organisé une mise en place une nouvelle activité étant la journée du collaborateur couplée avec une soirée avec formule ALL-IN.

La journée en elle-même n'était pas organisée par la commission.

4/ organisation de l'assemblée générale annuelle (6 janvier 2023)

Chaque année, l'ALN tient son assemblée générale au restaurant le Fou Chantant à Bruxelles. Un repas et une soirée sont organisés à l'enchaînement après l'assemblée générale. Il s'agit d'une belle opportunité pour faire la connaissance du conseil d'administration fraichement élu et pousser la chansonnette.

LA JOURNEE DU COLLABORATEUR

THOMAS CSIK & BASTIEN EMMERECHTS

Il s'agit d'une nouvelle activité lancée cette année, ayant pour objectif de rassembler en priorité les collaborateurs nouvellement engagés et les aider à acquérir les meilleurs réflexes pour débuter leur carrières mais également créer du lien entre tous.

Celle-ci a consisté en une journée de formation complète, organisée à Bruxelles le 23 septembre 2022 au Comet Center.

Le programme était le suivant :

(à partir de) 8h30 : Accueil et petit-déjeuner

9h15: répartition par groupes

9h30 à 10h30 : PROGRAMME INFORMATIQUES

10h30 - 10h45 : pause

10h45 à 11h15 : CERTINERGIE

<u>11h15 à 11h30 : pause</u> **11h30 à 12h00 : ING**

<u>12h à 13h30 : repas de midi</u>

13h30 à 15h30 : GESTION DU STRESS

15h30 à 15h45 : pause

15h45 à 16h45 : FEDERATION 16h45 à 17h30 : COLLABORATEURS

17h30 à ... : FIESTA

Nous avons pu compter sur le soutien de nos sponsors, de la Fédération des notaires et avons également invité un expert en gestion du temps.

Au total, 36 personnes étaient inscrites à l'activité. Il s'agit d'un score honorable pour une première activité.

Les retours ont été forts positifs et il est proposé de continuer cette activité à l'avenir.

AIDE AU CONCOURS

BARBARA PREBENNA & ANDREA MIRALLES RONCO

Chaque année, c'est le même vent de panique qui souffle dès que se profile l'épreuve écrite du concours... Branle-bas de combat chez tous les aspirants candidats-notaires, qui se lancent pour la première fois ou qui réitèrent l'expérience.

Chacun gère son stress et sa préparation comme il le veut, ou plutôt comme il le peut, en solo ou à plusieurs.

Bien que l'ALN n'ait pas la technique pour réussir à tous les coups, ses administrateurs s'efforcent d'être à l'écoute des participants, de les épauler, de les guider, et de les accompagner vers cette épreuve ultime.

Voici un bref aperçu des propositions concrètes formulées et/ou organisées en 2022 par l'ALN.

1. Aide à l'épreuve écrite ou « concours blanc »

L'activité a eu lieu le samedi 22 janvier 2022, et une vingtaine de membres se sont prêtés au jeu.

Les questionnaires ont été préparés par des membres de l'ALN, des candidats notaires, des notaires récemment nommés mais également par des professeurs, assistants et avocats.

La préparation du questionnaire et l'élaboration du correctif nécessite un travail précis et rigoureux, nécessitant une mise en page soignée de même qu'une compilation claire et précise des diverses questions reçues.

L'objectif du concours blanc est de compiler toute une série de questions d'un niveau semblable à celles posées lors du concours officiel.

L'ALN tente de guider ses membres vers la réussite de cette épreuve en sensibilisant les participants aux difficultés rencontrées, telles que la gestion du temps, la découverte de questions inattendues, la précision des réponses à apporter, l'utilisation du code dans un contexte de stress et de pression.

Les participants à ce concours blanc s'exercent à gérer au mieux leur temps, à repérer les éléments essentiels et à aller droit au but dans leurs réponses, à mieux structurer leur développement et apprennent parfois à choisir les questions auxquelles ils n'auront pas le temps de répondre.

Cette année 2022, le concours blanc a été organisé dans l'auditoire Montesquieu à l'UCL. Nous avons reçu des échos positifs de la part des participants. A la demande de nos membres l'examen blanc et le correctif a été posté sur notre site.

2. <u>Préparation au concours oral – gestion du stress</u>

Cette année encore, l'ALN a pu organiser l'épreuve orale pour le concours blanc qui s'est tenue le mercredi 30 mars après-midi.

L'activité ne s'est donc pas tenue à Mont-Saint-Guibert dans les locaux de l'AXIS Parc, comme à son habitude.

La séance a d'abord commencé par une formation en communication donnée par la société Ricochet ensuite les participants ont été divisés en deux groupes, chapeauté par un administrateur de l'ALN, un expert en communication de la société Ricochet et par 3 interrogateurs.

Chacun des participants est passé à son tour devant le Jury et a pu recevoir un débriefing tant de l'expert en communication que des membres du Jury après son passage.

Les autres membres des groupes assisaient à ces présentations afin de leur permettre d'entendre les conseils donnés.

Cette séance d'interrogation destinée aux aspirants 2022 qui ont réussi l'écrit, leur ont permis de tester leur attitude et leur résistance à la pression lors d'une après-midi d'interrogation et de mise en situation réelle face à une fausse Commission de Nomination, réunie pour l'occasion et composée de membres d'anciennes commissions, professeurs, notaires, avocats, etc.

L'interaction entre les participants et les orateurs a été un franc succès.

Nous avons ensuite posté sur notre site un recueil de questions posées par les deux commissions d'interrogateurs afin de permettre au deux groupes d'avoir toutes les questions.

L'ALN vise ainsi tout au long de l'année et au travers de diverses activités à accompagner au mieux chacun de ses membres, en vue d'aborder le plus sereinement et le mieux armé possible cette grande étape de leur vie et leur carrière professionnelle.

FORMATION COMPTABILITÉ

Louise HENRY et Arnaud DROUGUET

Cette formation est réservée aux membres de l'ALN afin de pouvoir permettre aux participants de se former à la comptabilité notariale souvent peu exercée durant le stage et de permettre aux membres de poser leurs questions et de privilégier l'interaction avec des experts-comptables.

Cette matière, souvent considérée comme indigeste par de nombreux collaborateurs juridiques, est pourtant essentielle au fonctionnement d'une étude et est également indispensable que ce soit pour la préparation du concours en notariat ou lors d'une reprise d'une étude.

Au cours de l'après-midi de formation, il est abordé plusieurs points pratiques spécifiques de la comptabilité notariales grâce aux explications des orateurs. Cette année encore, nous avons fait appel à deux experts-comptables et conseillers fiscal auprès de Fidunot, à savoir Monsieur Pierre de Vriese et Monsieur Christophe Evrard, afin de présenter au mieux cette formation.

Nous avons continué notre collaboration avec l'Axis Parc (The Gate) de Mont-Saint-Guibert. 30 personnes étaient présentes.

Les orateurs nous ont proposé le programme suivant :

- Éléments de comptabilité notariale (Lecture des textes légaux spécifiques au notariat).
- Mécanique comptable et structure du bilan (Actif/Passif Débit/Crédit).
- Notions de base TVA en lien avec l'activité notariale (Théorie + exemples pratiques)
- Lecture du Plan Comptable du Notariat
- Analyse d'une fiche client (ligne du temps de la comptabilisation des actes + applications pratiques)
- Analyse des articles du Code de déontologie en lien avec la comptabilité notariale
- Analyse d'une situation trimestrielle (notion de disponible minimum) + Particularités des comptes de qualité (Tiers et rubriqués)
- Reprise / association : aspects comptables et fiscaux

Au cours de presque 5 heures d'exposé, nous avions également prévu une pause gourmande et ça a été l'occasion pour eux de discuter avec les orateurs.

Nouveauté pour cette année 2022, la chambre nationale a accordé des points de formation aux participants.

En conclusion, nous avons été heureux de pouvoir à nouveau proposer cette formation à nos membres, formation qui, a rencontré un plus grand succès que les années précédentes comptant un peu plus de 50 inscrits.

Nous avons décidé de maintenir ce nombre de participants afin de pouvoir permettre une interaction entre les orateurs et les participants.

STAGE

LOUISE HENRY & BARBARA PREBENNA

Cette commission a pour principal objectif d'organiser une activité destinée à recruter des membres et à attirer les nouveaux membres à cette activité en vue de les intégrer dans l'association.

Cette année nous avons une nouvelle fois participé à la journée organisée par la Fédération à destination des étudiants en Master en Notariat.

Nous sommes donc intervenus pour présenter l'ALN aux futurs diplômés du Master en Notariat, par visioconférence compte tenu de la situation sanitaire toujours incertaine, les après-midis du 27 avril et 23 novembre 2022. Pour l'année prochaine, la Fédération nous a d'ores et déjà informé qu'elle souhaitait réintroduire une journée en présentiel dans le courant du mois de novembre.

Habituellement, la Commission stage se rend également dans chaque auditoire des futurs diplômés du Master en Notariat de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université de Liège afin de présenter l'ALN, à l'aide notamment d'un power point.

Malheureusement, cette présentation en présentiel n'a pu avoir lieu compte tenu de la situation sanitaire toujours incertaine en début d'année et du fait que la journée organisée par la Fédération a, de manière exceptionnelle, été organisée deux fois cette année. Une vidéo a été réalisée afin de pallier ce genre de situation.

CANDIDATS-NOTAIRES - COMITÉS D'AVIS

Arnaud DROUGUET et Justin BOGAERT

1. Objectif

Dans chaque province, un comité d'avis des notaires est composé afin d'émettre des avis destinés à la commission de nomination.

Ce comité est composé de quatre notaires et d'un candidat-notaire, siégeant pour un an.

Par ailleurs, pour chaque membre, un suppléant est désigné.

L'ALN a donc la mission de :

- présenter au Ministre de la Justice des candidats-notaires en tant que membres effectifs et membres suppléants pour les comités d'avis de chaque province ;
 - renouveler la désignation des candidats-notaires qui sont d'accord de prolonger leur mandat, sachant que celui-ci est renouvelable trois fois maximum ;
- mettre fin à la désignation des candidats-notaires qui ne rentrent plus dans les conditions pour siéger au sein de chaque comité d'avis.

Le Ministre de la Justice désigne les nouveaux membres candidats-notaires, renouvelle les mandats des candidats-notaires déjà membres et met fin à la désignation des candidats-notaires membres descomités d'avis par le biais d'un arrêté ministériel.

2. <u>Difficultés rencontrées</u>

Afin de permettre au comité d'avis de chaque province d'exercer au mieux sa mission, il est préférable que les candidats-notaires que nous présentons au Ministre de la Justice n'aient pas l'intention de postuler à la reprise d'une étude ou de s'associer durant l'année au cours de laquelleils seront membres du comité d'avis.

Il n'est cependant pas aisé pour un candidat-notaire de prendre un tel engagement, sachant qu'une opportunité de reprise d'étude, d'association ou même de suppléance peut subvenir à tout moment.

Dès qu'un membre candidat-notaire postule à une étude vacante ou projet de s'associer, il ne remplit plus les conditions pour assumer ce mandat. Dès lors, nous avons la mission de pourvoir à ce poste au plus vite en contactant d'autres candidats-notaires.

Ces derniers disposent de peu de temps de réflexion sachant que le comité d'avis est susceptible de devoir se réunir à tout moment, sur demande de la commission de nomination.

3. Liste des candidats-notaires membres des comités d'avis

Au $\mathbf{1}^{\text{er}}$ janvier 2023, la liste des mandataires proposés par l'ALN était la suivante :

<u>Tableau – nomination comité d'avis</u>

	Membre effectif	AM	à partir du	Membre suppléant	AM	à partir du
BRABANT WALLON	Candaele Deborah	27/01/2021	01/01/2021	Pollart Hélène	*** (en cours de publication)	01/01/2023
	Candaele Deborah	15/03/2022	01/01/2022			
	Candaele Deborah	*** (en cours de publication)	01/01/2023			
LIEGE	Godin Auriane	27/01/2021	13/01/2021	Adeline Claessens	01/02/2022	13/01/2022
	Godin Auriane	27/01/2021	13/01/2022	Adeline Claessens	***	13/01/2023
	Godin Auriane	***	13/01/2023			
LUXEMBOURG	Monseur Caroline	02/03/2022	08/02/2022	Watticant Thomas	01/02/2022	10/11/2021
	Monseur Caroline	***	08/02/2023	Watticant Thomas	25/11/2022	10/11/2022
NAMUR	Colles Anne- Sophie	13/03/2020	12/03/2020	Beguin Charlotte	21/05/2021	12/03/2021
	Colles Anne- Sophie	21/05/2021	12/03/2021	Beguin Charlotte	17/03/2022	12/03/2022
	Colles Anne- Sophie	17/03/2022	12/03/2022	Beguin Charlotte	***	12/03/2023
	Colles Anne- Sophie	***	12/03/2023			
HAINAUT	Dejonckheere Céline	07/09/2020	02/09/2020	Elisa Jacques	01/02/2022	02/09/2021
	Dejonckheere Céline	01/02/2022	02/09/2021	Elisa Jacques	04/11/2022	02/09/2022
BRUXELLES	Dejonckheere Céline	04/11/2022	02/09/2022			
	Gauthier Nobels	21/05/2021	17/04/2021	Jennifer Hall	21/05/2021	17/04/2021
	VLN	VLN	17/04/2022	VLN	VLN	17/04/2022
	***	***	17/04/2023	***	***	17/04/2023

WORKSHOP

ANTOINE LOGE & BASTIEN EMMERECHTS

L' Association des Licenciés et Master en Notariat a réussi à organiser, en collaboration avec la banque ING, le workshop « Reprise d'étude et association » qu'elle propose depuis plusieurs années afin d'éclairer les candidats-notaires et futurs candidats sur les différents aspects liés à la reprise d'une étude ainsi que d'informer les candidats-notaires ou notaires désireux de s'associer des modalités d'association.

Un représentant de la Fédération Royale du Notariat Belge a exposé les différentes procédures relatives à l'association et la reprise d'une étude.

La formation s'est tenue en présentiel dans les locaux de la banque au centre de Liège avec un walking diner a été offert ;

Étaient présents une trentaine de personne.

Les orateurs nous ont proposé le programme suivant :

18h00: Accueil

18h30: Introduction président ALN et ING Privalis

18h35: Réforme du Notariat - Maître Denis Grégoire (Conseil francophone)

18h50: Association et reprise d'étude : Accompagnement et préparation - Mme Alexandra VAN KEER (Fednot)

19h10: Association et reprise d'étude: procédures - Mr Benoît Beeldens — Maître Yves Husson (Chambre nationale)

19h40: Valorisation, aspects comptables et fiscaux - Mr Pierre De Vriese - Mr Christophe Evrard (Fidunot)

20h15 Aspects financiers - Mr Olivier Hautenauve (ING Privalis)

20h35: Témoignage d'un notaire récemment nommé - Maître Jonathan KABORÉ (Notaire à Liège)

21h: walking diner

En conclusion, malgré un timing pas respecté par les interlocuteurs, le workshop a rencontré un grand succès.

Désormais, le CA a décidé de partir pour les prochains Workshop vers une co-organisation, non plus avec ING qui abandonne petit à petit son service spécifique pour les professions libérales juridiques mais vers BELFIUS qui se développe assez fort de ce côté-là. Le premier Workshop avec Belfius devrait pouvoir être organisé fin de l'hiver ou début de printemps 2023. L'idée est d'en faire, a minima, deux par an : un à Bruxelles, et un hors de Bruxelles. La personne de contact est la suivante : Geoffroy.deVisscher@belfius.be

EDITEURS JURIDIQUES & SPONSORS

THOMAS CSIK & BASTIEN EMMERECHTS

EDITEURS JURIDIQUES

L'ALN a depuis de nombreuses années tissé des liensétroits avec les principaux éditeurs juridiques.

Editions Larcier

Les Editions Larcier constituent le partenaire privilégié de l'ALN. Larcier a en effet édité l'ensemble des ouvrages publiés dans le cadre du colloque annuel.

Cette année encore, les commissions « Editeurs juridiques » et « Colloque – Aspects scientifiques » ont collaboré avec l'éditeur afin d'organiser notre colloque, et d'en publier les actes dans un ouvrage pratique qui constituera, l'ALN l'espère, un ouvrage de référence pour les praticiens.

Les membres de l'ALN en ordre de cotisation bénéficient en outre :

- Du Code du Notariat à jour pour un prix réduit ;
- D'une sélection d'ouvrages qui intéressent la pratique notariale à prix préférentiel.

Cette année, une liste d'ouvrage mise à jour a été obtenue et les modalités de commande de ces ouvrages ont été revues.

Editions Anthemis

Anthemis est également un éditeur juridique important pour la pratique notariale au vu de la qualité des ouvrages publiés.

Nous avons relancé ce partenariat afin d'obtenir une liste d'ouvrage sur lesquels nos membres bénéficient d'un prix réduit

Cette liste et les modalités de commande seront disponibles courant du mois de janvier 2022 sur notre site internet.

SPONSORING

Depuis de nombreuses années, l'ALN a conclu des partenariats de *sponsoring* afin de permettre aux acteurs du monde notarial d'interagir avec nos membres tout en nous permettant de pérenniser nos activités.

Sont notamment à nos côtés : Fidunot et ING qui fournissent une aide précieuse dans l'organisation de « Workshop reprise d'étude » et la « Formation comptabilité ».

Cette année, il avait été décidé de proposer aux sponsors d'étendre la collaboration au delà d'un soutien financier et de participer à l'organisation d'activités.

Nous avons donc pu compter sur la participation, en tant que sponsors du colloque, des trois fournisseurs de logiciel de gestion d'étude, à savoir Data Consult (SuperCollaborateur), Genapi (iNot) et SDP (ActaLibra), en plus de deux fidèles soutiens que sont Coutot Roehrig et Certinergie.

En outre, pour répondre à la volonté d'étendre la collaboration, les trois fournisseurs de logiciels informatique, Certinergie et ING sont intervenus lors de notre journée du collaborateur organisée le 23 septembre 2022.

WEB

THOMAS GREGOIRE ET ARNAUD DROUGUET

Le Webmaster se voit confier plusieurs missions informatiques que nous énumérerons ci-après.

Néanmoins, n'étant pas informaticien mais bien juriste de formation, il est aidé par un informaticien professionnel, Philippe Everaert - Co-Founder and Digital Innovation Strategist, pour les aspects plus techniques qu'il rencontrerait dans le cadre de son mandat.

Voici les coordonnées de Philippe (informaticien et créateur de ce nouveau site) :

Adresse: The Ark Agency | Rondenboslaan, 21 | 1652 Alsemberg Belgium

E-mail: Philippe@the-ark.agency | Website The-

ark.agency Tel.: +32 476/57.85.60

Il faut préciser que le contrat qui nous lie avec Philippe contient actuellement la formule suivante : Nous payons actuellement un forfait.

Ce forfait comprend une facture annuelle de 20h ventilée de la manière suivante :

- 3h de maintenance (1h tous les 4 mois pour la mise à jour des extensions et réglages de cellesci)
- 17h d'interventions à 40€ HTVA de l'heure.

Ainsi, le Webmaster se charge notamment, et principalement, d'envoyer des newsletters aux membres de l'ALN, toujours plus nombreux, de sorte que ceux-ci soient informés des différents événements organisés (formations, apéros, week-end, etc.), des offres spéciales réservées aux membres de l'ALN, etc. Lesdites newsletters sont réalisées par le membre de la commission concernée et/ou par le Président de l'ALN, avant d'être envoyées au Webmaster qui se chargera de les diffuser auprès des membres.

Le programme d'envoi de ces Newsletters est le suivant : https://us11.admin.mailchimp.com/.

Il s'agit d'un mail type envoyé directement à une liste de membres. Cette liste est extraite manuellement du site internet de l'ALN.

Ensuite, le Webmaster assure également la mise à jour du site Internet (http://wp.e-aln.be), en y ajoutant les événements auxquels pourront s'inscrire les membres et/ou non-membres, les photos relatives aux événements passés, les aides au concours, les offres de nos sponsors, etc.

C'est au Webmaster que revient dès lors la tâche d'ouvrir les inscriptions aux différents événements, de publier les nouveautés relatives au concours, aux sponsors, etc.

Suite à la décision du Conseil d'administration de modifier en profondeur le fonctionnement et le visuel du site internet de l'ALN, le nouveau site a pu voir le jour. En effet, depuis quelques, années, ce site était devenu difficile d'utilisation et « vieux » en terme d'image pour l'ALN. De plus, il subissait constamment la colère de quelques hackers qui, voyant le nombre d'internautes en augmentation, le pirata a de nombreuses reprises.

Grâce à Philippe et aux membres du Conseil d'Administration, ce nouveau design du site internet a pu remplir

l'objectif de moderniser l'image de l'ALN, améliorer l'expérience du navigateur et surtout de simplifier l'entretien de celui-ci. De même, il permettra, dans la mesure du possible, d'éviter les foudres des hackeurs. L'ensemble du système d'inscription est automatisé à l'exception de la vérification du diplôme de notariat. Le trésorier ne devra plus intervenir manuellement dans la certification des membres car nous avons mis en place le système Stripe (paiement en ligne).

Toutefois, il arrive que certaines personnes ne disposent pas de carte VISA/Mastercard. Dans cette hypothèse, le Webmaster devra inscrire ou certifier manuellement le compte du membre en obtenant les informations nécessaires et utiles ainsi qu'en vérifiant le paiement de la cotisation avec le Trésorier.

Une nouveauté du site internet sera que les inscriptions, qui s'ouvrent automatiquement en début d'année, devront se faire au moyen de l'adresse Belnot. Une possibilité restera exceptionnellement ouverte aux membres qui ne disposent pas d'une telle adresse.

Par ailleurs, lorsqu'un membre rencontre un problème technique lors de son inscription sur le site ou lors de son inscription à un événement, il enverra bien souvent un mail à l'adresse webmaster@e-aln.be. Il est important que le Webmaster réponde quotidiennement à ces demandes d'informations et recueils les éventuels problèmes techniques afin de faire remonter directement l'information à Philippe.

En outre, le Webmaster s'occupe de la création d'adresses mails spécifiques à chaque administrateur, commission, événement, etc., bien souvent en début d'année. Néanmoins, si un administrateur venait à changer d'adresse mail, il en informe le Webmaster qui fait alors le nécessaire en vue d'effectuer ledit changement dans les bases de données.

Le programme de configuration de ces adresses est le suivant : www.one.com

Pour conclure, le rôle du Webmaster s'exerce tout au long de l'année, à travers la mise à jour régulière du site Internet, l'envoi tout aussi régulier de Newsletters, la réponse aux questions des membres, etc.

RENCONTRE ALN-VLN

MATHILDE ARIMONT

Une fois n'est pas coutume, nous avons réitéré l'expérience d'organiser l'activité ALN-VLN en même temps que l'apéro d'été à Bruxelles.

Cela permet de gonfler un peu le projet et le budget puisque deux activités sont rassemblées en une. Les contacts ayant déjà eus lieu l'année dernière, nous avons fonctionné exactement de la même manière. Malheureusement, une réunion ne s'est pas mise (les agendas étant chargés) mais nous avons pu conversé par mail et nous avons proposé à la VLN de se joindre à nous pour l'apéro au Broebbeleir, Place du Jeu de Balle, dans les Marolles. Nous avions en effet déjà convenu de proposer cet endroit.

Ils ont tout de suite répondu présents et se sont occupés de rameuter leurs membres.

C'est donc le 16 juin 2022 que nous nous sommes rassemblées avec nos amis de la VLN.

Le Broebbeleir est une friterie traditionnelle de Bruxelles, située à l'endroit très prisé qu'est Les Marolles et ont souvent des partenariat avec des brasseries belges.

Les participants ont été très nombreux, de l'ALN comme de la VLN. La collaboration fut extrêmement bonne.

Les participants ont pu bénéficier de deux verres offerts (deux bières au choix) ainsi que de plusieurs apéros et frites excellentes.

Tout s'est bien déroulé, l'ambiance fut bonne et conviviale.

SECRÉTARIAT

ANTOINE LOGE

Le secrétaire fait partie du bureau avec le Président, le Vice-Président et le Trésorier. A ce titre, il est tenu informé au premier plan de tout ce qui concerne l'association. Le rôle du secrétaire consiste principalement, en collaboration avec le Président, à rédiger, corriger et relire les procès-verbaux du conseil d'administration. Il doit également réserver la maison des Notaires à Namur pour la tenue des conseils d'administration ainsi que le restaurant ayant lieu par après.

Il veille également à la bonne tenue et planification de l'agenda des diverses activités organisées par l'association. Il s'assure de la bonne communication des dates utiles aux membres de l'association et du conseil d'administration.

L'année dernière des groupes de préparation au concours ont vu le jour. Il s'agit d'un nouveau poste qui a été très bien exercé par le secrétaire.

GROUPE DE TRAVAIL

ANTOINE LOGE

Idée : Mise en contact de membres passant le concours avec notaire ou candidat-notaire dans un esprit collaboratif /mise ne commun des ressources.

Description: Création de groupe de 3 membres qui passent le concours afin de se rencontrer et de discuter et échanger sur le concours. Possibilité pour des groupe déjà formé de se présenter à l'activité. L'objectif n'est pas de faire des groupe d'étude mais plutôt de mettre en commun des cas pratiques rencontrés dans son étude et de réfléchir ensemble sur le processus de résolution de ces cas. L'ALN propose que les groupes se rencontrent à 3 reprises.

En interne, les groupes s'auto-gèrent et peuvent se rencontrer davantage, échanger par mail/visioconférence etc.. en fonction de leur envie/besoin.



Proposition planning pour rencontres avec notaire/candidat:

- ✓ **OCTOBRE 2022** (idée : Conseil du notaire comment il a réussi le concours (pourquoi cette foislà et pas les autres fois, trucs et astuces, manières de s'y retrouver dans son Code,..)
- ✓ **DECEMBRE 2022**: (Idée : Question des étudiants ils collectent des questions difficiles rencontrées à l'étude et discutent ensemble des solutions revoir un ancien examen ensemble)
- ✓ **JANVIER 2023**: (Idée: Mise en situation par le notaire et préparation de deux ou trois questions difficile. Discussion sur le chemin pour répondre à ce type de question, le groupe réfléchit ensemble).

Cette première année, les groupes ont fonctionné en autonomie mais il est prévu de les interroger fin février/début mars pour avoir un feedback et améliorer le projet pour l'année prochaine.

Le but est de préparer une info-fiche pour le notaire et une autre pour le groupe afin que chacun comprenne ce qu'on attend de lui et que les réunions soient productives. Proposer des séances types au notaire (exemple : séance 3 le notaire doit rassurer le membre).



Profil:

- Notaires/candidat: Ayant réussi le concours < 10 ans et disponible 3x pendant deux heures. Si manque de retour suite à la newsletter – prendre contact avec tous les candidats-notaires nommés les 2 dernières années
- Membres : Membre de l'ALN. Priorité à ceux qui passent le concours l'année qui suit.



Rôle de l'ALN dans la création des groupes :

- Former les groupe par région : Appel candidat via Newsletter de l'ALN ou accueillir groupe déjà formé
- Contacter les notaires et les aiguiller dans le déroulement d'une réunion type
- Être disponible si groupe ne fonctionne pas pour réorienter les participants



Coût : Gratuit pour les membres mais prévoir budget cadeau pour remercier les notaires.

Conclusion

Pour cette deuxième année nous avons pu mettre en place 11 groupes de coaching encadré par 11 coachs candidats-notaire ou notaires et à chaque fois trois membres de l'ALN ayant pour projet de passer le concours en 2023.

Nous avons eu 4 groupes à Bruxelles/Brabant-Wallon, trois groupes dans le Hainaut, deux groupes sur la province de Liège, un groupe centré sur Arlon et un groupe centré sur la province de Namur. Il nous a été indiqué que la plupart des réunions se sont faites par vidéoconférences. Le projet est que si possible les membres et coachs se rencontrent en présentiel afin de créer des liens particuliers qui, nous espérons pourront durer et ce pour pousser à l'entraide entre futurs confrères en cas de questionnements spécifiques rencontrés dans le cadre de divers dossiers.

TRÉSORERIE

ELISE TAGHON

Voir annexe présentée par Elise qui a tenu les comptes d'une main de Maître tout au long de l'année. Nous sommes très fiers de terminer l'année avec un bénéfice.

RELATIONS AVEC LE CONSEIL FRANCOPHONE

THOMAS CSIK

Notre association dispose d'un siège au sein de plusieurs commissions du Conseil Francophone, à savoir la Commission Formation, la Commission Communication et le Bureau.

Commission Formation

Au sein de la Commission Formation, nous avons l'opportunité de tirer profit de l'expérience du CF dans l'organisation de colloques et webinaires.

Nous prenons également part aux discussions concernant les formations organisées par le CF, afin de mettre en avant les besoins des collaborateurs en matière de formation.

Cette année encore, le CF a prouvé sa confiance envers notre association et ses membres puisqu'il nous a été proposé de réaliser une série de webinaire dont le premier a été consacré à la réforme du droit des biens et autres nouveautés, animés par Thomas Csik, Arnaud Drouguet et Antoine Logé.

Commission communication

La commission communication est l'équivalent au CF de notre commission réseaux sociaux. Y sont discutées et préparées les méthodes de communication des institutions notariales vers le grand public, notamment par le biais du site notaire.be, de la page Facebook Notaire.be, mais aussi par les différents supports papier à destination du public (Info-Fiche, Magazine NotaBene,...) ainsi que la communication envers les médias traditionnels (interventions sur les émissions d'actualité, baromètre de l'immobilier) ou de divertissement (la maison de mes rêves, une brique dans le ventre,...).

La présence de l'ALN vise à faire connaître le rôle du collaborateur dans les études notariales. Nous avons également l'opportunité d'orienter la communication sur les sujets et questions fréquemment rencontrés par les collaborateurs, dont le rapport avec la clientèle est différent de celui du Notaire.

L'ALN participe également à la dynamisation de l'image de la profession en participant activement à la communication.

Bureau du CF

L'ALN dispose également d'une voix au sein du Bureau, organe d'orientation stratégique du CF. Nous y avons l'opportunité de faire valoir la voix des collaborateurs et de participer aux débats et décisions concernant les défis auxquels la profession fait face et les défis à relever.

Conclusion

À ce jour, l'ALN se réjouit de compter 559 membres actifs. Un tel nombre témoigne de la confiance qu'accordent les licenciés et master en notariat à notre association, ce qui est extrêmement stimulant pour l'ensemble des administrateurs.

Cette belle institution dans le monde du notariat a encore de beaux jours devant elle et ne cesse de se réinventer pour suivre l'évolution des besoins de ses membres et toujours épauler au mieux les licenciés et masters en Notariat.

Je souhaite une excellente année pleine de projets et de bons moments aux futurs administrateurs et à Justin qui reprendra la présidence cette année ainsi qu'à tous les membres de l'ALN!

À très bientôt!